

T 592, nc 1

[Le Curé dans les épines]

Un petit resté élevé par sa grand-mère qui l'envoyait aux moutons, mal traité, *juré*, battu. Un jour, il s'amuse en champ avec trois liards trouvés. Passe le Bon Dieu :

— Que fais-tu là, mon petit ?

— En voulez-vous un ? Prenez-le.

Il s'en va et revient le lendemain.

— Bonjour.

— En voulez-vous un ?

— Il a bon cœur, ce petit.

Il revient encore.

— Je leur en ai donné deux, voulez-vous celui-ci ?

Il l'accepte.

Le petit, toujours juré, le Bon Dieu repasse une autre fois et [le petit] lui conte ses misères.

— Qu'as-tu envie ?

— Un petit fusil, le gibier tombera au bout, [2] une flûte pour faire danser ma grand-mère.

Il voit un corbeau, tire ; il tombe dans un *fertié* d'épines. Le curé passe, veut le prendre. Il flûte ; il danse :

— Gueux, coquin !

Le soir, la grand-mère le jure : il flûte et la vieille dansait, pétait :

— Prout... prout...

Le lendemain, même chose.

Elle le dénonce à la justice. Lui flûtait toujours ; elle pétait toujours.

— Allez-vous en, vieille puante !

Le curé le *foulaît* aussi.

On le juge à être guillotiné.

— Désirez-vous quelque chose avant de mourir ?

— Flûter.

— Non, dit le curé, ou attachez-moi.

Et tout dansait.

Et on demande grâce pour lui, plus digne que les autres.

Recueilli en 1887¹ [s. l.] auprès de Jean Charles, 28 ans, né à Prémery, 1887-28 =1859, [É.C. : né le 07/11/1859 à Nolay, maçon, marié le 04/02/1884, résidant à Beaumont-la-Ferrière]. S. t. Arch., Ms 50/3, Feuille volante Charles 1 (1-2).

Pas de marque de transcription de P. ni de G. Delarue.

¹ Le cachet de la poste indique 1887, date confirmée par la soustraction de M..

AM 516

Ne figure pas au Catalogue.